

d'ouvriers sur le pavé, étant donné l'impossibilité de maintenir l'exploitation si le prix du produit ouvré baissait. Toutefois, malgré les réclamations des fabricants, le prix subit une réduction. Qu'en est-il résulté? L'année suivante, en 1929, la production et la vente d'automobiles ont atteint un sommet au Canada. L'embauchage dans cette industrie a augmenté considérablement, ainsi que le chiffre d'affaires, et la population a réalisé des économies sans que les exploitants en souffrissent. Les Provinces maritimes, je le répète, sont contraintes de chercher à l'étranger un débouché pour leurs produits bruts et ouvrés.

Actuellement, les pêcheurs des Etats de la Nouvelle-Angleterre cherchent par tous les moyens possibles à empêcher l'importation chez eux de poisson provenant des Provinces maritimes. La protection douanière qu'ils réclament fermeraient ce débouché à nos pêcheurs. Advenant l'imposition d'un tel droit de douane, je me demande quel serait l'avenir de l'industrie de la pêche des Provinces maritimes. Lorsque le sort de 60 p. 100 de nos débouchés est en jeu et qu'il ne tient qu'à la décision du gouvernement américain, on peut se rendre compte de la gravité de notre situation. Le ministre des Pêcheries est au courant de la question et il tente par tous les moyens possibles de la régler au plus tôt.

Pour ma part, j'estime que les pêcheurs de la Nouvelle-Angleterre sont parfaitement fondés à réclamer une telle protection, car le Canada, au moyen de son tarif douanier, leur a interdit notre marché tandis que les pêcheurs canadiens étaient libres d'écouler leurs produits sur le marché américain. Le Gouvernement canadien n'a jamais, que je sache, expliqué les motifs qui l'ont porté à recourir à ces mesures d'exception. Ce n'est pas le bien-être des pêcheurs canadiens qu'il avait en vue, car les pêcheurs de la Nouvelle-Angleterre ne pouvaient espérer trouver un débouché au Canada. En fait, nos propres pêcheurs trouvent difficilement à écouler leurs produits chez nous.

On préconise souvent l'unité nationale. C'est un but louable que tous les loyaux Canadiens devraient chercher à atteindre. Ne perdons pas de vue, toutefois, un objectif encore plus important: la collaboration internationale et la bonne entente. Or, le plus grand obstacle à surmonter pour atteindre ce but c'est la barrière douanière, qui est la cause des guerres, des crises économiques et des calamités mondiales, car l'imposition des droits de douane ne profite qu'à la minorité, tandis qu'elle est préjudiciable aux producteurs primaires, l'armature de la nation. Quand nous aurons surmonté cet obstacle, nous aurons considérablement aidé les gardiens de la paix

[M. Stuart.]

et du bonheur universels, qui cherchent sincèrement à résoudre les problèmes mondiaux.

M. D. G. ROSS (St. Paul's): Avant de commencer mes observations, je tiens à féliciter le nouveau ministre des Finances (M. Abbott) de l'excellente façon dont il a présenté son exposé budgétaire à la Chambre. La tâche n'était pas facile; n'ayant rien à présenter, il s'est bien tiré d'affaire.

L'hon. M. ABBOTT: Il en est de même pour vous.

M. ROSS (St. Paul's): Qui vivra verra.

Le très hon. M. MACKENZIE: Comme l'on dirait entre copains!

M. ROSS (St. Paul's): Le ministre des Finances nous a rappelé ce que la population canadienne a pu faire sous le stimulant de la guerre, et elle a tout lieu d'en être fière. Elle a réalisé de grandes choses, mais la guerre est maintenant terminée et le stimulant n'existe plus.

Le très hon. M. MACKENZIE: Il n'en est pas ainsi.

M. ROSS (St. Paul's): Il n'existe plus depuis deux ans...

Le très hon. M. MACKENZIE: Il existe encore.

M. ROSS (St. Paul's): ...et les gens sont fatigués des impôts. Le coût de la vie accuse une augmentation de 30 p. 100 depuis 1939. Le Bureau de la statistique a établi ces chiffres en ne tenant compte que du strict nécessaire. Je suis certain que cette augmentation est beaucoup plus considérable que ces chiffres ne l'indiquent. Je le répète, les Canadiens n'auront que peu de raisons de se réjouir des dégrèvements insignifiants qu'on leur a accordés. Les réductions d'impôts, qui auraient en temps de paix si bien remplacé le stimulant du temps de guerre, brillent par leur absence dans le présent budget.

Nous savons tous que la production et le commerce sont essentiels au maintien de la prospérité chez nous. On ne parviendra à faire baisser le coût de la vie que par ce moyen. Plus l'échange des denrées et des services se fera rapidement entre les particuliers au pays, plus la prospérité régnera et plus le niveau de vie sera élevé. J'ai dit qu'il fallait attribuer le magnifique effort de guerre du Canada à sa population. C'est elle qui, dans les premiers temps, a forcé le Gouvernement à fournir un effort de guerre total. Je rappelle au ministre que le Gouvernement a pris du temps à agir. De 1939 à 1941, il n'a à peu près rien accompli. On croyait alors qu'il s'agissait d'une guerre facile, que le Canada allait livrer une guerre modérée, une guerre facile; c'est ce